

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 10 juillet 2025

**NOMBRE DE
DELEGUES**

En exercice : 34
Présents : 21
Votants : 28

D25.057

L'an deux mille vingt-cinq,
le dix juillet,
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 26 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : VALENTIN Denis, FABRE Jean, VALENTIN Christine, POUDEVIGNE Roger, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CASTAN Grégory (suppléant de CONFORT René), CABIROU Christian, BONICEL Pascale, ROCHOUX Philippe, RODIER Colette, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude et SEGUIN Denis.

Absents : RODRIGUES David (pouvoir à VALENTIN Denis), ANDRE-DECARSIN Sophie, SAGNET-POUGET Valérie, MALZAC Claude (pouvoir à POUDEVIGNE Roger), LAFON Madeleine (pouvoir à VALENTIN Christine), BLANC Sébastien (pouvoir à SALEIL Jean-Claude), ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir à FABRE Jean), POQUET Pascal, CAYREL Jean-Claude, SALENDRES Jean-Sébastien, J FERNANDEZ Florence, JACQUES Jérôme (pouvoir à ROCHOUX Philippe), DE SOUSA Guy (pouvoir à POURQUIER Jean-Paul).

M. Philippe ROCHOUX été nommé secrétaire de séance.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D25.057: LANCEMENT D'UNE REFLEXION STRATEGIQUE DE L'HABITAT

Monsieur le Vice-président rappelle que la révision du SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) est en cours d'élaboration en tenant compte de la réglementation en vigueur et va être approuver d'ici l'automne 2025.

Ce schéma prend en compte notamment les enjeux liés à la fixation du taux de consommation foncière appliquée au territoire du PETR Gévaudan sur lequel repose l'élaboration du SCoT.

Les éléments du SRADDET doivent être traduit dans le SCOT en cours d'élaboration.

Aussi les membres de la commission SCOT réunis le 16 mai 2025 proposent de mener un travail de réflexion stratégique de l'habitat sur l'ensemble du territoire afin d'établir un diagnostic précis de la disponibilité de logements, du potentiel, des besoins réalistes. En effet, il sera ainsi possible de pouvoir justifier factuellement du nombre réel de logements vacants et ce qui permettra de justifier du besoin et par voie de conséquence de

surfaces constructibles nécessaires. Au vu de ces éléments, des arguments concrets et tangibles seront disponibles lorsque les arbitrages et choix se feront à l'échelle du SCoT.

Cette réflexion viendra compléter l'argumentaire issu des autres champs d'activités du territoire (économie dont tourisme, réseaux, équipements et services, etc...).

La méthode employée au niveau des cinq communes « Petites villes de demain », partant d'un état des lieux factuels, pourrait être étendue à l'échelle communale de l'ensemble du territoire. Puis, au-delà du diagnostic, cette observation permettrait, dans ce souci de projection d'urbanisme, de faire remonter les besoins et les priorités de chacune des communes.

Vu la proposition et l'avis favorable de la commission SCoT, Politique du logement et du cadre de vie réunie le 16 mai 2025,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 19 juin 2025,

Considérant la nécessité de disposer d'un diagnostic factuel pour identifier les enjeux et définir les besoins et objectifs en termes d'habitat,

Considérant l'intérêt de mener une réflexion stratégique à l'échelle du territoire,

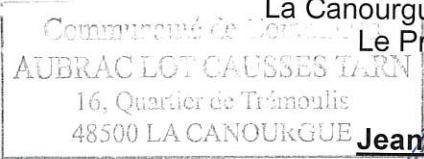
Considérant que ces arguments concrets et tangibles serviront de base à l'élaboration des documents de planification,

Où l'exposé et après avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

DECIDE de mener une réflexion stratégique de l'habitat sur l'ensemble du territoire ;

DIT que ce travail va être réalisé en interne.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 17 juillet 2025,
Le Président,

Jean-Claude SALEIL